

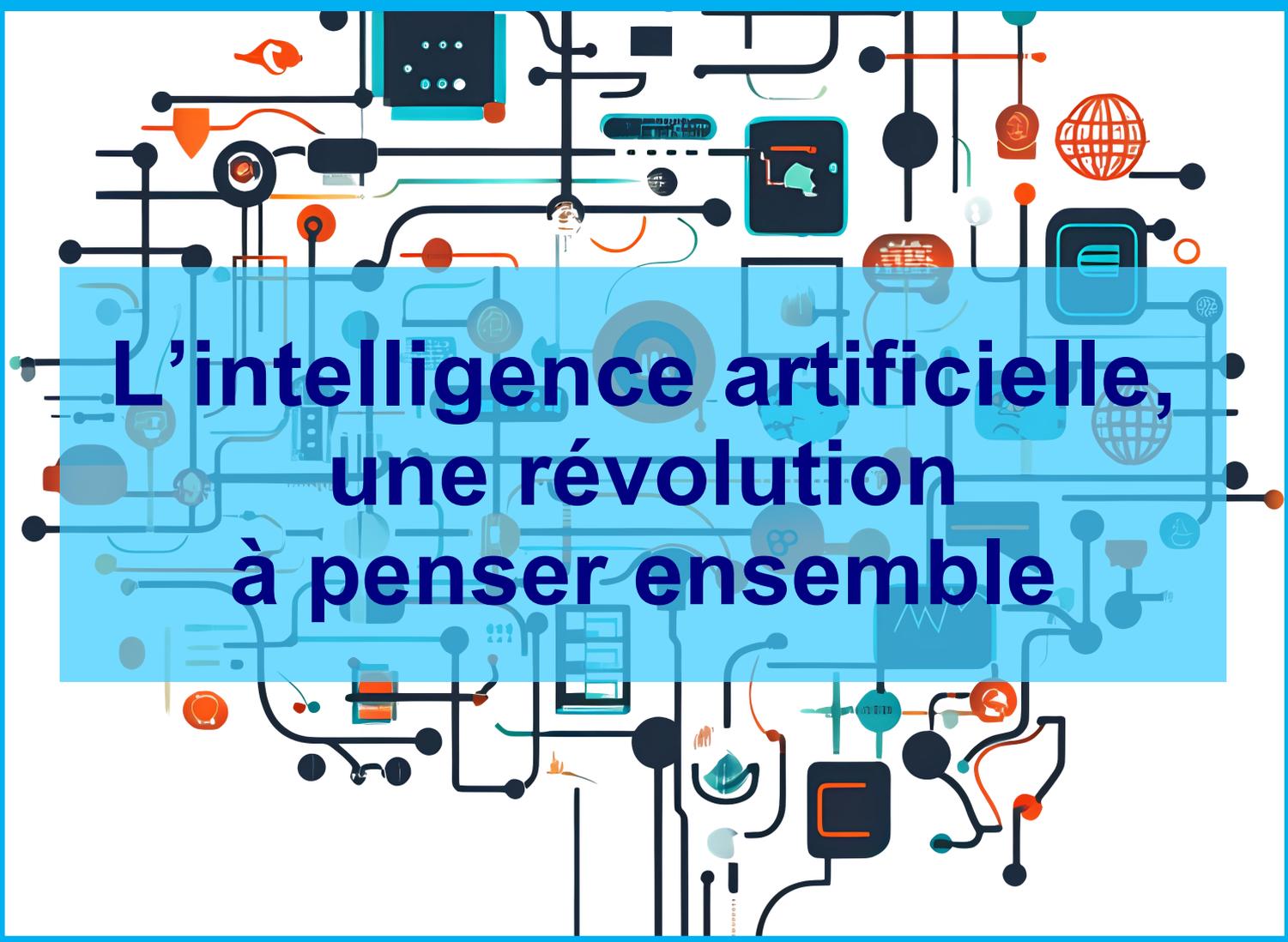


29 rue de la Rouillère, 53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. secretariat@ceas53.org
Site Internet : www.ceas53.org

2024-2025

Rapport d'activités (début septembre 2024 à septembre 2025)

Rapport financier (exercice 2024)



**L'intelligence artificielle,
une révolution
à penser ensemble**

Projet associatif 2024-2028

Le sens de l'action

La finalité du CÉAS est d'être au service de l'Homme. Un souci de contribution à la promotion des personnes guide la réflexion et l'action de ses membres et de ses salariés.

En cohérence avec cette finalité, il s'agit de **permettre à chacun d'être acteur de son propre destin** – ce qui implique l'autonomie –, **et acteur du déve-**

loppement collectif – ce qui implique, dans une perspective citoyenne, la participation de chacun à l'organisation de son cadre de vie et de la société.

Pour atteindre ce but, le CÉAS s'emploie à **contribuer aux politiques sociales et au développement local**, par la mise à disposition et la diffusion de l'information (notamment statistique),

l'animation de groupes de réflexion, la conduite de formations, la mise en œuvre d'expérimentations, la réalisation de diagnostics, d'évaluations ou de recherches...

Les racines du CÉAS sont celles de l'Éducation populaire – outil pour le développement de l'esprit critique, au service de la citoyenneté.

La mission du CÉAS est de diffuser l'information utile aux citoyens et de les accompagner dans l'appropriation de ces informations pour que celles-ci deviennent des "raisons d'agir". Pour donner l'envie d'être acteur dans son territoire et de lutter contre la morosité ambiante, le CÉAS s'attache à faire connaître et analyser ce qui se fait, ce qui réussit, ce qui marche bien.

Les moyens pour l'action

Le statut associatif permet la rencontre entre des membres adhérents, des administrateurs, des « usagers-clients » et des salariés dont la confrontation enrichit la réflexion et la qualité des actions mises en œuvre.

Les membres de l'association, venant de tous horizons, constituent un réseau d'expertise sur diverses approches possibles (territoires, publics, thématiques, disciplines), dont le CÉAS peut le cas échéant mobiliser les compétences. Ce réseau constitue également une ressource pour inscrire des actions dans la durée, au-delà des interventions ponctuelles, contractuelles et financées.

La polyvalence recherchée au niveau des intervenants (sala-

riés, voire administrateurs), quant aux techniques (animation de groupe, formation, recherche) et aux champs d'application (action sociale, insertion, développement local, aménagement du territoire, politique de la ville, etc.), permet d'accumuler une expérience transversale et facilite une approche globale de la société. Un recrutement des salariés pluridisciplinaire facilite cette polyvalence.

L'équipe de salariés, de taille réduite, fonctionne de façon consensuelle, solidairement,

sans fonction directoriale marquée, sans spécialisation rigide des fonctions.

Les administrateurs sont chargés de définir les grandes orientations de l'association et de fixer des axes de travail prioritaires. Ils ont également une fonction de veille par rapport au respect du projet associatif, de conseil et d'enrichissement pour les interventions, de stimulation pour plus de pertinence et d'efficacité dans les actions conduites, pour plus d'initiatives et d'actions innovantes.

Le CÉAS recherche une certaine indépendance, ce qui implique un équilibre budgétaire essentiellement par des prestations de service, et non des subventions de fonctionnement. Cette indépendance permet éventuellement des prises de position.

L'implication dans divers réseaux facilite une plus grande ouverture et permet de bénéficier de compétences extérieures.

Le CÉAS est un lieu-ressources pour la connaissance du département, de son histoire, de ses réalités, de ses acteurs et de leurs initiatives. C'est aussi un lieu-ressources pour tout ce qui concerne la vie associative ; le CÉAS accueille, pour des conseils, tous les responsables associatifs et tous ceux qui souhaitent créer une association. Le CÉAS est un centre de formation et également un prestataire pour des missions d'études, de conseils ou d'évaluation dans le champ social, médico-social et sanitaire. Il diffuse plusieurs publications et diverses productions, notamment via son site Internet.

Les méthodes pour l'action

Une diversité de moyens d'action : mise à disposition et diffusion de l'information utile, animation de groupes de réflexion, formations, accompagnement individuel ou collectif, expérimentations, diagnostics, évaluations, études ou recherches finalisées vers l'action...

Un souci d'apporter une réponse à toute demande en cohérence avec le projet associatif, quand bien même la solvabilité n'est pas immédiatement ou complètement envisageable.

Un renouvellement permanent au niveau de la réflexion et de l'action, par l'observation et l'analyse des changements sociaux, par l'introduction régulière d'inn-

ovations, par l'initiative d'actions innovantes ou d'expérimentations, par l'ouverture de nouveaux champs d'intervention.

Une approche globale de la société, qui se marque par une capacité à faire le lien entre ses différentes composantes, mais **un ancrage des actions sur les réalités de terrain**, d'où la prise en compte des territoires et de leurs spécificités socio-économiques et socioculturelles pour une cohérence d'intervention.

Une attention permanente à l'égalité entre les femmes et les hommes, et à la lutte contre les discriminations.

Un ancrage pédagogique, dans la conduite des actions de for-

mation, **sur l'expérience et les pratiques au quotidien** des participants, valorisant richesses et capacités.

Une pratique de la formation-action ou de la recherche-action qui vise la prise en compte de l'ensemble des acteurs concernés, leur appropriation de la démarche, leur implication dans l'élaboration des propositions et éventuellement dans la mise en œuvre des actions. Ce souci aboutit à la promotion des diverses formes de démocratie participative ou de santé communautaire.

Une préoccupation constante de démarche partenariale qui contribue aux décloisonnements, à la

coordination entre les différents acteurs, au travail en réseau.

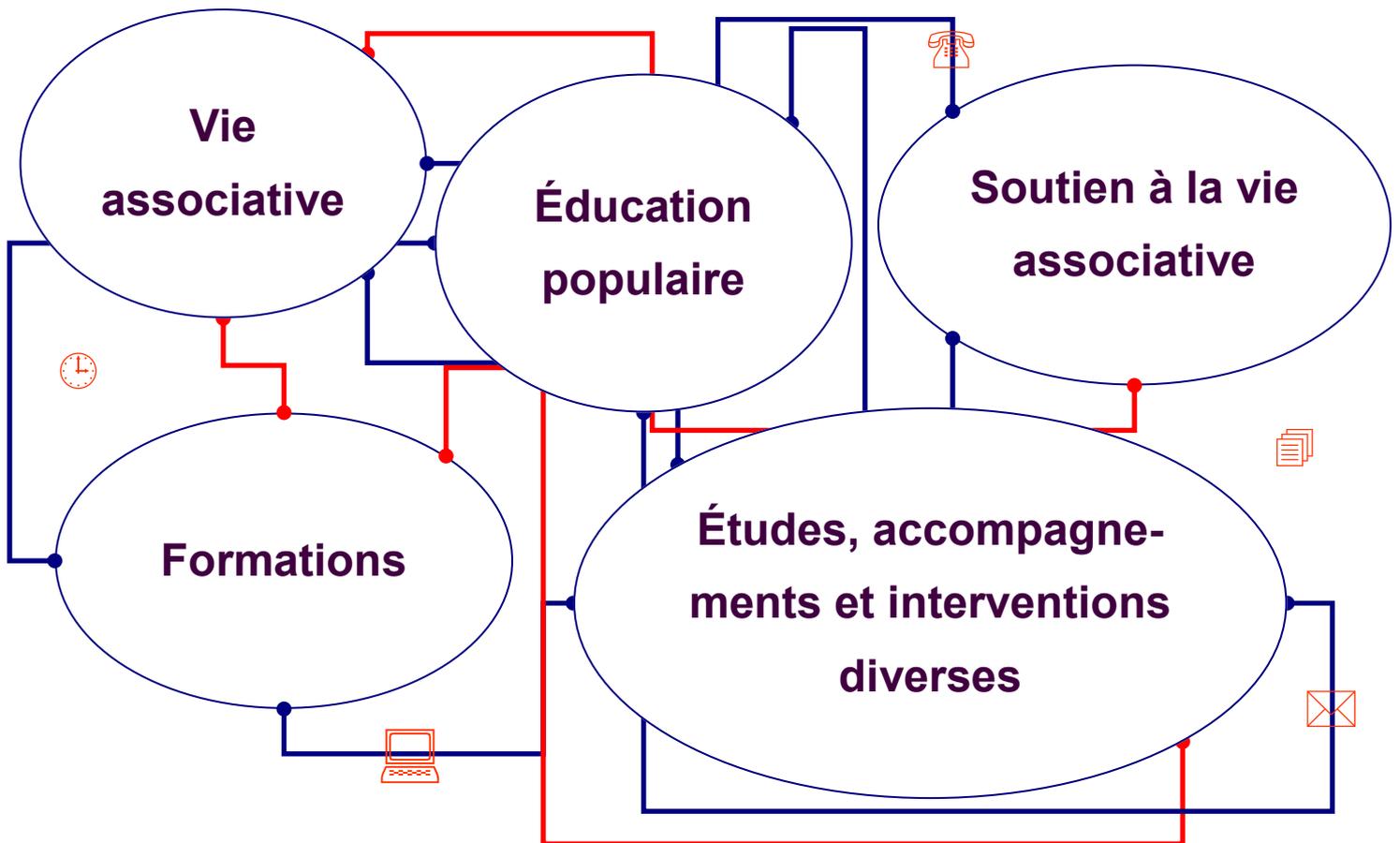
Une perspective écologique prenant en compte les effets à court, moyen et long terme, sur l'environnement et sur les populations, de toute action liée aux politiques sociales ou au développement local.

Un souci d'ouverture aux échanges avec d'autres pays, en complémentarité au fort enracinement local du CÉAS.

Un souci de transmission des savoirs et savoir-faire par la diffusion des outils créés, des innovations, et par la participation à la formation des plus jeunes dans une visée en cohérence avec les valeurs du CÉAS.

Rapport d'activités

(début septembre 2024 à septembre 2025)



Vie associative

Une association forte de 110 adhérents

Au 15 septembre 2025, le CÉAS compte 110 adhérents : 52 personnes physiques et 58 personnes morales. Ces dernières sont essentiellement des associations, et dans une moindre mesure, des collectivités locales.

Depuis la dernière assemblée générale (septembre 2024), le CÉAS a perdu deux adhérents. La diminution de leur nombre depuis 2016 peut s'expliquer de diverses façons : fusions de structures, départs du département, vieillissement des adhérents et moindre intérêt parmi les plus jeunes générations. Le montant de la cotisation annuelle (8 euros) ne saurait être un frein. Entre autres, les adhérents bénéficient d'un service spécifique avec un bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique : le *CÉAS-point-com* (cf. ci-contre).

Adhérer au CÉAS ?

- ✓ C'est soutenir une association dont on reconnaît l'utilité sociale dans le département, et en particulier son action au titre de l'éducation populaire.
- ✓ C'est avoir la possibilité de participer à la définition des orientations via ses votes à l'assemblée générale et/ou son engagement au sein du conseil d'administration.
- ✓ C'est pouvoir bénéficier de relations privilégiées avec l'association et ainsi de services gratuits.
- ✓ C'est recevoir, gratuitement, chaque semaine, par messagerie électronique, un bulletin de deux pages avec des synthèses d'études, des annonces d'événements, des informations sur la vie associative... et une pensée hebdomadaire.

Des administrateurs actifs... mais qui pourraient être plus nombreux

Le conseil d'administration comprend actuellement onze membres, dont deux délégués du bureau. Il fonctionne collégalement, avec des délégations, mais sans président, vice-président, secrétaire, trésorier...

Ce fonctionnement est rendu possible par :

- ✓ Une forte implication de l'équipe salariée et de plusieurs adhérents qui ne sont pas administrateurs ;
- ✓ Des relations de confiance ;
- ✓ Une très grande transparence.

Le lundi matin, chaque administrateur reçoit un compte rendu hebdomadaire, rédigé par l'équipe salariée, sur les événements de la semaine précédente en lien avec la vie associative et les prestations en cours ou en projet. Cette transparence permet aux administrateurs de suivre en temps réel l'actualité de l'association, de réagir en cas de questionnement, de centrer les réunions sur l'actualité et les orientations. Cela permet de réduire le nombre de réunions et, dans les situations de relative urgence, de fonctionner par échange de courriels.

Aujourd'hui, le conseil d'administration a besoin de se renforcer. L'objectif est d'atteindre le nombre d'une quinzaine d'administrateurs – ce qui permettrait de relancer la limitation de la durée des mandats à sept ans maximum.

Depuis septembre 2024, le conseil d'administration s'est réuni à deux reprises : le 13 janvier et le 2 juin 2025.

Une équipe salariée qui s'est renforcée

Louise Guillé, Claude Guioullier, Nathalie Houdayer et Jean-Louis Villin constituent l'équipe salariée depuis la dernière assemblée générale.

Le 1^{er} février 2025, Arthur Dubois a rejoint l'équipe en tant chargé de mission polyvalent, sur la base de 80 % d'un temps plein.

Formation continue des salariés

Depuis fin septembre 2024, les salariés ont bénéficié de formations :

- Le 4 novembre, à Rennes, atelier Qualiopi sur la certification (Nathalie Houdayer).
- Le 4 mars, webinaire Guid'Asso sur le thème « Territoires et subventions » (Louise Guillé).

En outre, Louise Guillé et Nathalie Houdayer ont participé à des webinaires d'actualités organisés par France VAE dans le cadre de leur labellisation en tant qu'architectes accompagnatrices de parcours.

Par ailleurs, Évelyne Darmanin et Nathalie Houdayer participent aux rencontres départementales des référents handicap (une rencontre par trimestre).

Aménagement des locaux

Afin de privatiser et de végétaliser le parking, aménagement de celui-ci avec l'installation d'une pergola et des plantations.



Éducation populaire

Un site Internet de contenus

Le site Internet du CÉAS n'a pas d'abord pour but de mettre en valeur l'association – il vise prioritairement à rendre accessibles à tous, gratuitement, des contenus inédits, originaux, utiles.

Outre les informations diverses sur le CÉAS (barre horizontale d'onglets), le site Internet propose :

- Des articles de fond classés par rubriques et sous-rubriques (barre verticale d'onglets).
- Des articles d'actualité d'intérêt local ou national (rubrique « CÉASsement vôtre ! »).

- Des quiz d'actualité pour tester ses connaissances de façon ludique, sur tous les faits importants en France et dans le monde (application « quizity » actuellement en dysfonctionnement).
- Des guides ou répertoires d'acteurs mayennais réalisés par le CÉAS (gérontologie, accès aux droits...).

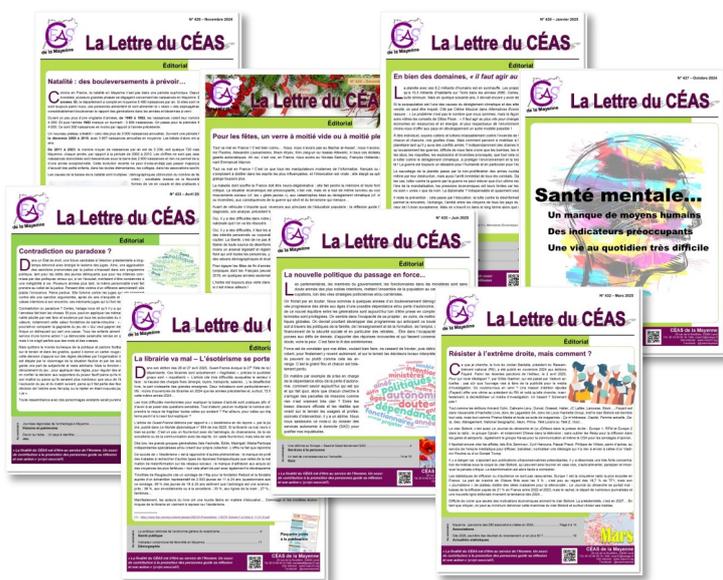
Diverses rubriques proposent des dossiers ou articles aux contenus inédits et denses. Tous les documents sont accessibles gratuitement.

La Lettre du CÉAS : un mensuel

Le CÉAS compte 87 abonnés payants à sa publication mensuelle (20 euros par an). Leur nombre diminue (- 10 depuis la précédente assemblée générale), mais la diffusion possible par voie électronique permet une large rediffusion. Ainsi, la diffusion payée ne reflète pas l'audience.

Les abonnés peuvent recevoir *La Lettre du CÉAS* par voie postale et/ou électronique.

La publication fonctionne avec un Comité de relecture qui veille au fond et à la forme. Il pourrait accueillir de nouveaux membres (il se réunit habituellement chaque mois, un lundi, de 17 h 30 à 19 h).



CÉAS-point-com, bulletin hebdomadaire

Tous les vendredis, les adhérents ont reçu le *CÉAS-point-com*, un bulletin électronique hebdomadaire de deux pages. Il contient notamment des « brèves » pour promouvoir les événements organisés par des adhérents et/ou partenaires.

CÉASement vôtre !

Accessibles par l'onglet « Publications », ce sont des articles d'actualité d'intérêt local ou national, souvent des articles « coup de gueule » ! Le CÉAS a ainsi mis en ligne (en accès libre) quatre articles depuis septembre 2024 :

- « Le Service national universel a du plomb dans l'aile » - 6 novembre 2024.
- « Nouveau sursis pour Les Girandières (notamment à Saint-Berthevin) » - 6 novembre 2024.
- « Le politique est malade... Il perd le contrôle » - 10 janvier 2025.
- « Les Allemands sont-ils des plaisantins... ou simplement réalistes ? » - 21 janvier 2025.

Cahiers sociodémographiques mis à jour tous les ans

Accessible sur le site Internet à partir de l'onglet « Publications », une collection de six *Cahiers sociodémographiques* présente le département de façon synthétique... mais rigoureuse.

Le *Cahier* n° 1 « Analyse sociodémographique de la Mayenne (présentation générale) » a fait l'objet d'une actualisation en janvier 2025 ; les *Cahiers* n° 2 « Emploi et population active en Mayenne » et n° 3 « Les personnes dites âgées » ont été actualisés en août 2025.

Le CÉAS sur les réseaux sociaux : Facebook et LinkedIn

Principalement pour faire connaître ses publications, le CÉAS est présent sur...



@ceasmayenne

CÉAS de la Mayenne

109 followers • 20 suivi(e)s



<https://www.linkedin.com/company/ceas53/>



CÉAS de la Mayenne

57 abonnés

Soutien à la vie associative

Guid'Asso – Accompagnement généraliste



Depuis le 7 octobre 2023, le CÉAS est labellisé « Guid'Asso – Accompagnement généraliste », dans le prolongement du dispositif « Centre de ressources et d'information pour les bénévoles – Crib ».

Avec le Comité olympique et sportif (Cdos) de la Mayenne et la Ligue de l'enseignement, le CÉAS :

- Accompagne les associations ou les porteurs de projet de façon transversale sur tous les sujets concernant la vie associative ;
- Accueille les bénévoles, évalue les besoins, propose des conseils, un accompagnement et du suivi ;
- Mobilise les ressources et les autres acteurs si nécessaire ;
- Apporte son appui et son expertise à la vie du réseau ;
- Peut concevoir et mettre en place des formations.

Dans le cadre d'un maillage du département, le CÉAS est dorénavant Guid'Asso généraliste référent pour les associations implantées dans les territoires des trois communautés de communes du sud-Mayenne : Pays de Craon, Pays de Château-Gontier et Pays de Meslay-Grez.

Le 12 novembre 2024, à Meslay-du-Maine, le 19 novembre 2024, à Craon, et le 27 mars 2025, à Château-Gontier-sur-Mayenne, le CÉAS a coanimé des rencontres, « RDV Guid'Asso des territoires », dans le but de faire connaître le dispositif et susciter des habilitations au titre du « Guid'Asso Orientation » et « Guid'Asso Information » (associations, collectivités locales).

Le 28 novembre, à Nantes, le CÉAS a participé à la première journée régionale Guid'Asso. Plus d'une centaine de personnes présentes, dont essentiellement les structures labellisées Guid'Asso de la région (Orientation, Information, Accompagnement généraliste ou spécialiste).

Le 26 juin, à Laval, le CÉAS a participé à la rencontre des structures labellisées « Guid'Asso » de la Mayenne.

Dispositif « Impact emploi association » de l'Urssaf



Depuis début 2015, dans le cadre d'un partenariat avec l'Urssaf, le CÉAS, « tiers de confiance », dispose du logiciel Impact Emploi pour réaliser les formalités liées à l'embauche, les bulletins de paie et les déclarations sociales et fiscales pour le compte d'associations employant moins de vingt salariés.

Dans le cadre de cette mission, le CÉAS apporte également conseils, assistance et formation aux responsables. Dix-huit associations (dont le CÉAS) mobilisent ce dispositif (adhésion + participation aux frais sur la base du nombre de bulletins de salaire édités).

Observatoire de la vie associative

Depuis 2001, le CÉAS assure un recensement exhaustif des créations d'association en Mayenne – ce qui donne lieu à des analyses publiées dans *La Lettre du CÉAS*.

En mars 2025, le CÉAS a publié un dossier qui recense les associations créées en 2024 par secteur et sous-secteur d'activité.

Forum des associations et du bénévolat

Le 6 septembre, le CÉAS a tenu un stand au Forum permettant de promouvoir le dispositif « Guid'Asso – Accompagnement généraliste », ainsi que les formations de bénévoles proposées au second semestre 2025.



Optimisation et diffusion de l'offre de formation des bénévoles associatifs en Mayenne

À l'initiative du Mouvement associatif des Pays de la Loire, le CÉAS participe au collectif de structures associatives pour la définition, la promotion et la diffusion d'une offre de formation pour les bénévoles associatifs en Mayenne. Le CÉAS porte lui-même un programme pluriannuel de formations territorialisées (financement FDVA 1).

Formations

Certification Qualiopi

Depuis le 5 avril 2022, le CÉAS est certifié Qualiopi (référentiel national qualité pour les centres de formation). L'audit de renouvellement a eu lieu le 2 décembre 2024. Lors de la synthèse, l'auditrice n'a relevé aucune non-conformité majeure et a donné un avis favorable. Après transmission du rapport à un « superviseur » de l'Afnor, la certification a été renouvelée pour trois ans.

Formations d'aides à domicile de l'ADMR de la Mayenne

✓ **Formations Initiation professionnelle** pour les aides à domicile nouvellement recruté(e)s en contrat à durée indéterminée. La formation, sur cinq jours, a lieu dans les locaux du CÉAS. Trois formations se sont déroulées au second semestre 2024 et cinq au premier semestre 2025.

✓ **Animation de diverses formations professionnelles** pour les aides à domicile en situation d'emploi :

- « Tuteurs de stagiaires » (5 jours).
- « Intervenir auprès de personnes reconnues handicapées en situation de handicap intellectuel ou psychique » (3 jours).
- « Projets d'animation individuelle ou collective auprès des personnes âgées » (1 journée).
- « Les transmissions d'informations au sein du service d'aide à domicile » (2 jours).

Accompagnement à la VAE (ancien dispositif)

Le 5 septembre 2024, le CÉAS a débuté l'accompagnement de huit salariées de l'ADMR de la Mayenne pour l'obtention du diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (référentiel 2021) par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Quatre d'entre elles ont bénéficié de l'enveloppe « France VAE » et les quatre autres, de financements de la Fédération ADMR. Elles ont préparé le livret de validation pour l'obtention de leur diplôme d'État.

Deux d'entre elles sont passées devant le jury en mai et ont validé le diplôme. Trois autres ont déposé leur dossier auprès du certificateur et seront convoquées d'ici la fin de

l'année. Les trois dernières finalisent leur dossier pour pouvoir le déposer rapidement.

L'accompagnement se poursuit auprès d'une salariée qui a débuté son parcours en septembre 2023. Elle a déposé son dossier auprès du certificateur et attend la convocation à passer devant le jury d'ici la fin de l'année.

Le 9 septembre 2025, le CÉAS a débuté l'accompagnement du parcours auprès de neuf autres salariées : une d'entre elles prépare le diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale familiale (TISF) et les huit autres, le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES).

Accompagnement à la VAE (France VAE)

Depuis fin août 2023, le CÉAS est architecte accompagnateur de parcours (AAP) auprès de tous les candidats mayennais qui souhaitent obtenir une certification de la filière sociale (tous niveaux).

À ce jour, en prenant en compte les abandons de parcours, le CÉAS a accompagné ou accompagne environ une vingtaine de candidats (hors salariées de la Fédération ADMR).

Premiers secours en santé mentale (PSSM)

Avec Isabelle Leroy, formatrice accréditée PSSM France, de nombreuses sessions sont programmées au deuxième semestre 2025 et au premier semestre 2026 (y compris à destination des volontaires ayant une mission de service civique).

Sous-traitance

Le CÉAS s'inscrit en partenariat administratif et pédagogique avec plusieurs structures locales qui délivrent des formations très spécifiques.

Association pour la promotion de la Validation® auprès des personnes âgées (Apvapa)

Depuis février 2025, le CÉAS assure une prestation de gestion-administration des formations délivrées par l'association nationale Apvapa (élaboration des conventions de formation ; formalités administratives pour les formateurs ; préparation des attestations de formation ; préparation du bilan pédagogique ; élaboration et envoi des factures, etc.).

Formateurs occasionnels (septembre 2024 à septembre 2025)

- Catherine Costaouec
- Marie-Thérèse Poirier
- Évelyne Darmanin
- Florence Rincel
- Thérèse Mollier
- Mehdi Zeguelli

Formations aux valeurs civiques et citoyennes pour les volontaires en service civique

En partenariat avec le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), le CÉAS anime en Mayenne un programme de formation conjointement avec la Ligue de l'enseignement et le Comité départemental olympique et sportif (Cdos 53).

Outre l'animation de sessions de formation, le CÉAS assure la gestion-administration, comprenant inscriptions, convocations, organisation matérielle, facturations, bilan annuel...

D'octobre 2024 à juin 2025, dix-huit sessions de deux jours ont été animées. Quatre sessions de formation ont été annulées en 2025 au regard du nombre insuffisant d'inscrits.

Cela représente 229 volontaires formés

dans le cadre du programme départemental, dont 149 ayant une mission dans une association ; 76 dans un établissement de l'Éducation nationale ou un lycée professionnel ; 4 dans un service de l'État (préfecture ou sous-préfecture).

La première journée de chaque session (« Être volontaire en service civique ») permet aux volontaires de se rencontrer et d'échanger sur leurs missions ; de connaître leurs droits et leurs devoirs ; de réfléchir à la notion d'engagement ; de découvrir des lieux ressources pour l'information (notamment sur la mobilité internationale avec l'intervention de la Maison de l'Europe en Mayenne) ; d'aborder la question de leur projet d'avenir (l'après service civique). En outre, cela permet de créer une dynamique de groupe pour aborder la seconde journée autour d'une thématique spécifique.

Dans le programme 2024-2025, le CÉAS a animé sept journées thématiques différentes :

- La gestion des conflits par une bonne communication,
- La création et le fonctionnement des associations,
- L'utilisation des médias pour s'informer et informer,
- Le monde du handicap : fraternité et vivre ensemble,
- La justice, les droits de l'Homme, les discriminations,

- La citoyenneté, la vie politique et l'organisation administrative,
- Le monde du travail et la vie professionnelle.

Pour ces journées thématiques, le CÉAS mobilise son réseau pour des interventions de personnes-ressources, voire d'experts.



À l'intention des volontaires, le CÉAS a organisé deux sessions de formation « Premiers secours en santé mentale », les 19 et 20 décembre 2024 (13 stagiaires), et les 6 et 7 mars 2025 (16 stagiaires).

Le CÉAS participe au Groupement départemental du service

civique (GDSC) qui s'est donné pour

mission, au premier semestre 2025, d'organiser une Journée de l'engagement à destination des volontaires mayennais (21 mai).

Le catalogue 2025-2026 est diffusé avec une première session de formation les 15 et 16 octobre. Au regard du nombre de volontaires susceptibles de participer aux sessions sur la période 2025-2026 (surgel des financements de l'État), le nombre de sessions a été réduit (15, au lieu des 22 programmées sur la période précédente).

Pour ce nouveau programme, « Place au vélo » rejoint le collectif pour proposer une journée de formation thématique sur : « Mobilité douce / développement durable ».

Enseignements universitaires

Au titre du CÉAS, en 2024-2025, Claude Guioullier est intervenu à l'UCO Laval dans cinq filières : assurances-banque-finance, économie-gestion, histoire, librairie et métiers du bâtiment. Les divers enseignements assurés portent sur la méthodologie de projet, les techniques d'enquête, les statistiques, le journalisme, la psychologie sociale.

Études, accompagnements et interventions diverses

Réseau des intervenants en addictologie de la Mayenne (Riam 53)

Réalisation du n° 15 du *Riam Infos* avec un dossier sur la journée départementale du RIAM qui a traité de la vie affective, la sexualité, la santé mentale... et les addictions.

Rédaction en cours du n° 16 du *Riam Infos* portant sur le syndrome de l'alcoolisation fœtale.

Centre communal d'action sociale de Changé

Remise du rapport définitif de l'Analyse des besoins sociaux de la commune, avec une version actualisée du diagnostic sociodémographique.

Unafam 53

Le CÉAS a accompagné l'Unafam pour une étude sur la vie au quotidien des proches aidants auprès de personnes malades psychiques.

Conseil départemental de la Mayenne

Le CÉAS a accompagné le Conseil départemental dans la mise en place d'un Observatoire départemental sociodémographique, avec une approche sur la base territoriale des communautés de communes ou d'agglomération (regard

extérieur sur le choix des indicateurs les plus pertinents et aide à la rédaction d'analyses à partir des données).

France terre d'asile – Pôle Intégration

Le CÉAS a assuré une relecture du projet d'établissement de l'antenne mayennaise, et a apporté son aide dans la rédaction des fiches-action.

Ville de Laval – Département Rythmes de l'enfant

Le 3 mars, intervention auprès des associations locales de parents d'élèves sur le thème de la mobilisation de nouveaux bénévoles.

Place publique (Mayenne)

Le 24 avril, animation d'une conférence sur la sociodémographie de la Mayenne.

Conseil départemental d'accès au droit (CDAD)

Relecture de la nouvelle version du *Guide d'accès au(x) droit(s)* sur laquelle a travaillé une volontaire en service civique au CDAD.



Rapport financier

(exercice 2024)

Principales caractéristiques de l'exercice 2024

Le compte de gestion 2024 affiche un excédent identique à celui de 2023, soit 18 600 euros, ce qui représente 12 % des prestations facturées (hors subventions et formations effectuées par d'autres organismes avec le label du CÉAS). Ce ratio est stable par rapport à 2023.

Avec un volume de 88 % des prestations facturées, les actions de formation demeurent prépondérantes dans l'activité rémunérée du CÉAS.

Les autres ressources externes sont, pour l'essentiel, constituées d'une subvention (postes Fonjep) destinée à l'animation du dispositif Guid'Asso.

Au 31 décembre 2024, les fonds propres de l'association s'élèvent à 189 000 euros en progression de 18 600 euros une fois affecté le résultat au compte report à nouveau, affectation soumise au vote de l'assemblée. Les dettes financières, en baisse de 7 000 euros, s'élèvent 28 900 euros.

BILAN AU 31/12/2024

ACTIF				
	Brut	Amortissements et provisions	2024	2023
Actif immobilisé				
Logiciels	3 307,60 €	3 235,60 €	72,00 €	0,00 €
Site internet	3 021,64 €	3 021,64 €	0,00 €	0,00 €
Constructions	198 865,60 €	88 826,59 €	110 039,01 €	117 993,63 €
Agencements	4 654,35 €	4 470,80 €	183,55 €	644,52 €
Mobilier	10 472,15 €	10 472,15 €	0,00 €	84,72 €
Mat. de bureau et informatique	11 848,44 €	11 193,44 €	655,00 €	578,67 €
Total 1	232 169,78 €	121 220,22 €	110 949,56 €	119 301,54 €
Actif circulant				
Usagers et comptes rattachés	26 113,12 €		26 113,12 €	43 431,96 €
Disponibilités	92 826,35 €		92 826,35 €	67 987,46 €
Charges constatées d'avance	1 682,00 €		1 682,00 €	2 393,00 €
Intérêts courus	437,00 €		437,00 €	8 963,00 €
En cours de production	29 482,97 €		29 482,97 €	4 522,00 €
Total 2	150 541,44 €	0,00 €	150 541,44 €	127 297,42 €
TOTAL 1+2	382 711,22 €	121 220,22 €	261 491,00 €	246 598,96 €
PASSIF				
			2024	2023
Fonds propres				
Fonds associatif			127 445,64 €	127 445,64 €
Report à nouveau			42 772,50 €	23 828,51 €
Résultat de l'exercice			18 660,14 €	18 943,99 €
Total 1			188 878,28 €	170 218,14 €
Provisions				
Provision pour charges			4 000,00 €	3 000,00 €
Total 2			4 000,00 €	3 000,00 €
Dettes				
Emprunt établissement de crédit			28 862,34 €	36 008,82 €
Dettes fiscales et sociales			22 321,31 €	18 991,66 €
Fournisseurs et comptes rattachés			7 299,04 €	11 818,33 €
Charges à payer			2 472,00 €	2 266,22 €
Autres dettes (APF)			900,00 €	900,00 €
Produits constatés d'avance			6 758,03 €	3 395,79 €
Total 3			68 612,72 €	73 380,82 €
TOTAL 1+2+3			261 491,00 €	246 598,96 €

Budget prévisionnel 2025

Au regard des investissements réalisés pour le renforcement de l'équipe salariée et compte tenu des produits quasiment assurés et des charges calculées, le compte de gestion 2025 devrait être juste équilibré.

Compte de résultat 2024

		2024	2023	Variation
70/ Activités de l'association				
701000	Vente de publications	2 300,00	2 250,00	50,00
706001	Prestations de services formation	132 031,94	131 286,27	745,67
706002	Prestations de services recherches-action	13 675,52	28 990,77	-15 315,25
713450	Prestations en cours (ACC. VAE)	27 082,97	4 522,00	22 560,97
740000	Subvention Fonjep et DSDEN	14 214,00	8 883,00	5 331,00
743000	Autres subventions	2 360,52	9 627,64	-7 267,12
756000	Cotisations adhérents	920,00	912,00	8,00
758000	Produits divers de gestion courante	12,13	2,63	9,50
771300	Libéralités perçues	1 754,67	1 714,40	40,27
791000	Transferts de charges	9 403,25	5 715,01	3 688,24
TOTAL A		203 755,00	193 903,72	9 851,28
60/ Achats				
602250	Fournitures de bureau	752,75	844,98	-92,23
604000	Achats de prestations de services (AFNOR)	570,00	0,00	570,00
606100	Fournitures non stockables	8 180,30	8 355,69	-175,39
606300	Fournitures pédagogiques	1 324,42	509,78	814,64
606500	Repas formations (service civique)	6 969,08	5 651,62	1 317,46
		17 796,55	15 362,07	2 434,48
61/ Services extérieurs				
612000	Redevance de crédit-bail	2 850,00	1 584,00	1 266,00
615000	Entretien des locaux	162,00	45,60	116,40
615600	Maintenance informatique et reproduction	4 749,13	5 531,16	-782,03
616000	Primes d'assurance	1 811,21	2 337,33	-526,12
618100	Documentation	2 025,19	1 983,01	42,18
		11 597,53	11 481,10	116,43
62/ Autres services extérieurs				
621900	Autre personnel pédagogique extérieur	21 923,15	22 571,95	-648,80
622600	Honoraires	2 719,76	2 211,52	508,24
625100	Voyages et déplacements	1 942,97	2 516,78	-573,81
625700	Réceptions	650,52	485,64	164,88
626001	Affranchissements	620,86	543,75	77,11
626002	Téléphone	1 663,23	1 538,74	124,49
627000	Services bancaires	50,44	37,02	13,42
628100	Cotisations d'appartenance	133,34	83,00	50,34
		29 704,27	29 988,40	-284,13
63/ Impôts et taxes				
631300	Participation employeur à la formation continue	420,45	452,05	-31,60
635000	Taxe foncière et autres impôts	3 227,00	3 090,00	137,00
		3 647,45	3 542,05	105,40
64/ Personnel				
641100	Salaires et appointements	82 110,36	80 206,37	1 903,99
645000	Cotisations sociales	26 491,32	22 521,99	3 969,33
648000	Formation continue	1 960,00	2 294,25	-334,25
		110 561,68	105 022,61	5 539,07
65/ Autres charges de gestion courante				
658000	Charges diverses de gestion courante	6,29	19,21	-12,92
68/ Dotation de l'exercice				
6811	Dotation aux amortissements des immobilisations	9 254,98	9 761,62	-506,64
681500	Dotation aux provisions pour risques et charges	1 000,00	1 000,00	0,00
		10 254,98	10 761,62	-506,64
TOTAL B		183 568,75	176 177,06	7 391,69
Résultat d'exploitation (A-B=C)		20 186,25	17 726,66	2 459,59
76/ Produits financiers				
768100	Intérêts livret A	1 971,93	1 302,27	669,66
		1 971,93	1 302,27	669,66
66/ Charges financières				
661100	Intérêts des emprunts et dettes	704,04	855,91	-151,87
		704,04	855,91	-151,87
Résultat financier (D-E=F)		1 267,89	446,36	821,53
77/ Produits exceptionnels				
770000	Dévolution actif association	0,00	770,97	-770,97
67/ Charges exceptionnelles				
671000	Régularisation sur exercice antérieur	2 794,00		2 794,00
Résultat exceptionnel		-2 794,00	770,97	-3 564,97
87/	Bénévolat	28 251,00	33 937,00	
86/	Prestations bénévoles	28 251,00	33 937,00	-5 686,00
Excédent ou déficit (C+F+I)		18 660,14	18 943,99	3 281,12



29 rue de la Rouillère, 53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. secretariat@ceas53.org
Site Internet : www.ceas53.org

